

A/s : intervention sur l'universalisation de la convention d'Oslo.

Monsieur le Président,

Nous sommes heureux de voir que 75 Etats ont aujourd'hui ratifié ou adhéré à la convention, soit 14 de plus que lors de notre précédente Assemblée l'année dernière, à Beyrouth. Ce progrès constitue une victoire, mais nous devons avoir conscience du travail qu'il reste à accomplir. De nombreux Etats restent en effet en dehors de cette Convention, parmi lesquels de grands Etats producteurs ou détenteurs d'armes à sous-munitions. Nos efforts doivent donc se poursuivre, c'est là un des enjeux majeurs des années à venir. C'est pourquoi la France a effectué de nombreuses démarches en vue de promouvoir l'adhésion à la Convention, mobilisant son appareil diplomatique au bénéfice de sa promotion.

Depuis l'année dernière, la France a effectué ce type de démarches auprès de 17 Etats. Elle les a incités soit à achever les processus de ratification dans les meilleurs délais, soit à adhérer à la Convention, en soulignant le bénéfice qu'ils en tireraient. Elle a par ailleurs mené, ou va mener, des démarches communes avec l'ONG Handicap International dans plusieurs pays, notamment à l'appui de la campagne de la Cluster munition coalition, dont la France salue le travail sans relâche en faveur de l'interdiction des armes à sous-munitions.

Je peux vous assurer que la France poursuivra ses efforts d'universalisation de la Convention par une mobilisation permanente de son dispositif diplomatique et mettra en place, comme les années précédentes, un plan d'action visant à cibler les Etats les plus susceptibles de nous rejoindre dans notre effort conjoint de promotion d'un monde sans ASM.

Je vous remercie./.